



Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier

LE DONJON

La permanence du Jeudi 22 Mai est annulée

Prochaine permanence : Jeudi 26 Juin

de 9h à 12h et de 13h15 à 16h30

(avec et sans rendez-vous)

Un juriste vous informe gratuitement et en toute neutralité, sur les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement

Si vous souhaitez un rendez-vous, merci de contacter le centre de VICHY au **04.70.98.18.45**



: www.adil03.org